



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E158773

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2026

ÉDITÉ LE

09/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/2025

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/12/2025  
10

Raison sociale : MENUISERIE BENJAMIN VOIX

5 RUE DE LA CHAPELLE  
79110 FONTIVILLIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NIORT 2015B00621

Siret : 817 422 819 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5408198

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000003946803104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000003946803104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 06 73 11 57 82

Fax :

Portable : 06 73 11 57 82

Site Internet :

E-mail : menuiserie.voix@gmail.com

Responsabilité légale :

VOIX BENJAMIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                  | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste) | 21/11/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.